

Commune de
WINTZENHEIM-KOCHERSBERG
Département du Bas-Rhin



PLAN LOCAL D'URBANISME



5. PLAN DE ZONAGE N° 2

Dossier approuvé
Echelle : 1 / 4 000
Avril 2009

AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION
STRASBOURGEOISE
9, Rue Brûlée • CS 80047
67002 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 73 42

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- +++ limite communale
- limite de zone
- UB1 désignation de la zone

EMPLACEMENTS RESERVES

- A : voie ou passage public à créer
- A : chemin piéton à créer
- B : voie ou passage public à élargir
- C : ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- B 3 numéro d'opération

AUTRES DISPOSITIONS

- reculement et cote depuis axe

